

agriculteurs  
avec  
**FILLON**



**REDONNER AUX  
AGRICULTEURS LES MOYENS  
DE VIVRE DIGNEMENT**

## LA SOCIÉTÉ CIVILE AVEC FILLON

Depuis 4 ans, François Fillon sillonne la France à la rencontre des Français. D'abord impliquée dans l'élaboration de son projet, la société civile joue également un rôle crucial dans la diffusion des propositions du candidat.

Sur le terrain, en France et à l'étranger, des milliers de comités thématiques animent dans leur secteur des réseaux socio-professionnels divers qui marquent l'attachement de François Fillon à la société civile.

[agriculteurs@fillon2017.fr](mailto:agriculteurs@fillon2017.fr)



[fillon2017.fr](http://fillon2017.fr)



LA SOCIÉTÉ CIVILE  
AVEC FILLON



# 12 MESURES PHARES

## Redonner des marges aux agriculteurs

- 1. Faire de la déduction pour aléas un «compte épargne aléas climatiques et économiques»** alimenté librement pendant les années de bonne récolte, utilisable en cas de pertes d'exploitation, et très simple d'emploi
- 2. Encadrer par la loi la négociation des contrats**, pour que la négociation entre les producteurs et les industriels rééquilibre la négociation entre les industriels et les distributeurs
- 3. Fonder une PAC 2020 basée sur la gestion des risques et sur le soutien à l'investissement**, en ne s'interdisant aucun mode d'intervention et en maintenant à l'Euro près le budget actuel
- 4. Réformer le droit de la concurrence** et appliquer systématiquement la préférence communautaire pour que l'Europe défende les agriculteurs européens
- 5. Soutenir les circuits directs de vente du producteur au consommateur** en mettant en place un crédit d'impôt et des prêts d'honneur «circuits directs agricoles» sans intérêts ni garantie

## Reconnaître les agriculteurs comme des entrepreneurs à part entière

- 6. Simplifier drastiquement le droit des entreprises agricoles** pour laisser les agriculteurs choisir librement la forme juridique de leur entreprise
- 7. Instaurer un sursis d'imposition lors de la transmission de la PME aux descendants**
- 8. Donner toute liberté aux agriculteurs de se regrouper en organisations de producteurs de taille significative**, avec des démarches simples, pour mieux défendre leurs marges
- 9. Rendre obligatoire l'évaluation, par une étude d'impact, des conséquences de toute décision publique impactant le monde agricole**, incluant les décisions de politique sanitaire et environnementale

## Oser l'innovation et la recherche

- 10. Relancer des programmes de recherche et d'innovation pour l'agriculture de demain**, notamment ceux concernant la génétique et l'agriculture 3.0.
- 11. Faire de chaque agriculteur un «paysan-chercheur»** en profitant des avantages du «crédit impôt recherche» notamment sur le sujet des pratiques agricoles
- 12. Mettre en œuvre un programme national spécifique consacré à la montagne**, en redonnant à l'Etat les crédits du Fonds européen agricole pour le développement rural pour l'indemnité compensatoire du handicap naturel